



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Exploitation

Montreuil, le 25 mars 2025

RCAD

AMBITION CHEMINOTS TÉLÉCONSEILLERS !

La direction a lancé un projet dont l'échéance est fixée au 1^{er} juin 2025.

Celui-ci consiste à rattacher les cheminots des RCAD dans 4 UO pilotées par la direction nationale TGV Intercités.

Pour la CGT, ce projet ne doit en aucun cas remettre cause les conditions de vie et de travail des près de 700 cheminots qui exercent dans ces services 7 jours sur 7.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs conflits sociaux portés par la CGT dans les centres RCAD. En effet, la mise en place chaotique de l'outil SOLAR, les conditions de travail dégradées et la part trop importante d'externalisation, sous le prétexte de transfert au débord, ont suscité de la colère et des exigences fortes.

Durant cette même période, la direction a décidé de lancer un projet de réorganisation avec le slogan désormais bien connu : « rien ne change ». À quelques semaines désormais de la mise en place de cette nouvelle organisation, rien n'est moins sûr...

CHAMPIONS DE L'EXTERNALISATION ET DU DÉCOUPAGE

Alors que la principale ambition affichée de ce projet est de « devenir les champions de la relation client à distance face à la concurrence », la part d'externalisation des missions ne cesse d'augmenter. Pour exemple, **la part de l'activité Loisirs externalisée est d'environ 50 % !** Pire, nous constatons qu'au-delà de l'affichage « rassurant » de la direction, elle n'hésite pas à envoyer les appels au Maroc sur l'activité de la ligne d'urgence des personnes en situation de handicap de 21h00 à 7h00, tout en créant les conditions de l'automatisation des prestations PSH sur les sites de Paris Nord, Dunkerque et Lille. Ces prestations sont gérées par l'agence RCAD de Longueau, rattachée à Gares & Connexions depuis 2024.

La CGT porte la revendication de la ré-internalisation de la charge de travail. Mais de son côté, la direction poursuit sa course au dumping social.

UNE RÉORGANISATION SOUS SURVEILLANCE

Le projet « Ambition RCAD » porte de nombreuses zones d'ombre qui ont amené les élus CGT dans les CSE à déposer des expertises, dont les conclusions sont prévues en avril.

Les risques psychosociaux sont évidemment au cœur du dossier, avec des craintes sur l'évolution des horaires de travail, l'éloignement des CPS et services RH, la polyvalence et une dégradation des conditions de travail. De plus, l'avenir de certains sites est clairement posé. Ainsi, le site de Clermont ne serait pas rattaché au projet, tout en continuant de prester pour l'activité TGV-Intercités, mais sans avoir de ligne stratégique et humaine.

RENFORCER LA FIERTÉ, L'ENGAGEMENT ET DIMINUER L'ABSENTÉISME AVEC DES NOUVEAUX OUTILS !

Développement de l'automatisation, des outils de pilotage des ressources, expérimentation de nouvelles missions, réalisation de plan d'action contre l'absentéisme font partie des axes portés par la direction pour regagner l'engagement des cheminots. Tout un programme...



Ce projet reste cependant très évasif sur les droits des cheminots à travailler dignement. Dans de nombreuses situations, ce sont bien les conditions de travail qui sont mises en cause lors des arrêts de travail : injonctions contradictoires, pression temporelle, hyper-vision sont des motifs exprimés par les cheminots.

LA CGT PORTE L'AMBITION DE REGAGNER DE LA PROXIMITÉ !

Une délégation de la Fédération CGT composée de cheminots des RCAD de Béziers et Le Mans a été reçue par la direction TGV Intercités et ses filiales, le 18 mars, pour évoquer les sujets de représentation du personnel dans la future entité. En effet, dans cet établissement essentiellement composé de cheminots des directions centrales, les IRP se composent d'un CSE et de deux CSSCT.

Dans ces conditions, la CGT a exigé la création de **comités de proximité SSCT** sur l'ensemble des sites RCAD impactés par ce dossier. La CGT a également demandé d'inclure les sites de Clermont (TER), de Longueau (Assist'en gare - Gares & Co) et de l'Agence Groupes de Strasbourg.

De plus, la gestion des activités sociales n'étant pas mutualisée, puisque la CFDT - majoritaire dans ce CSE - n'est pas signataire de l'accord, les cheminots transférés perdraient l'accès aux activités sociales et culturelles de proximité proposées par les CASI, faute de financement.

Pour la CGT, la direction doit garantir aux cheminots l'accès aux activités sociales et culturelles en proximité. Cette revendication englobe d'ailleurs les cheminots amenés à être transférés dans les diverses filiales en région.

**La CGT appelle les cheminots des RCAD à rester mobilisés
et à signer massivement la pétition
pour obtenir de meilleures garanties de maintien de leurs droits.**

**ENSEMBLE,
EXIGEONS UN NOUVEAU STATUT
DU TRAVAIL CHEMINOT !**

